

82. ANNEAUX CLAVICAIRES

DÉFINITION

Pose d'un dispositif d'immobilisation souple clavulaire.

INDICATIONS

Fracture de clavicule.

CONTRE-INDICATIONS

Plaies importantes de l'épaule.

LÉGISLATION

Article R. 4311-9

L'infirmier(ère) est habilité(e) à accomplir sur prescription médicale écrite, qualitative et quantitative, datée et signée, les actes et soins suivants, à condition qu'un médecin puisse intervenir à tout moment : §6 Pose de dispositifs d'immobilisation.

Article R. 4311-10

L'infirmier(ère) participe à la mise en œuvre par le médecin des techniques suivantes : §7 Pose de systèmes d'immobilisation après réduction.

MATÉRIEL

- Anneaux clavulaires.

SURVEILLANCE IDE

- Comme dans la majorité des actes de gybothérapie, il ne faut pas serrer excessivement, mais rechercher le maintien.
- Les sangles doivent être resserrées tous les 3 jours.
- Les indications chirurgicales de fractures de clavicule sont rares. La radio initiale est souvent inquiétante avec un chevauchement des deux extrémités. Le fait de serrer les anneaux permet la rétro-pulsion de l'épaule et donc le réaligement des fragments.
- Certaines fractures sont douloureuses, ne pas hésiter à mettre le membre supérieur atteint en écharpe.

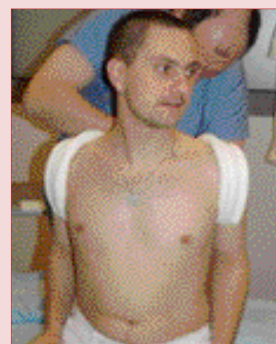
TECHNIQUE



1. Les anneaux clavulaires sont posés sur les épaules du patient, délicatement.



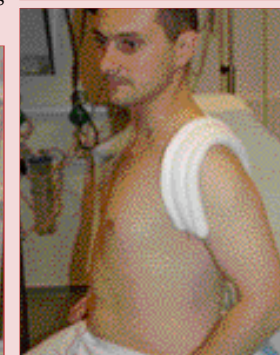
2. Les sangles sont placées sans tension dans les systèmes de fixation.



3. On demande au patient de se redresser, les épaules tirées vers l'arrière (bomber le torse).



4. Tirer les sangles et les fixer.



5 & 6. Bonne position : on doit pouvoir passer une main entre la face antérieure du coude et le dos du patient.